

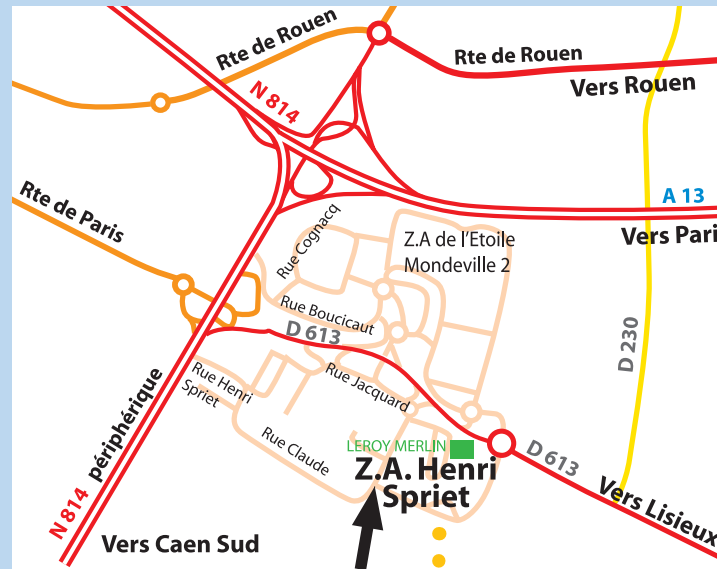
## Partenaires

- Le service de rééducation neurologique du centre hospitalier d'Aunay-sur-Odon
- Les centres hospitaliers des départements
- Les centres de rééducation des régions
- Les associations des familles de traumatisés crâniens
- Le réseau CAP Emploi
- Les Missions locales et PAIO
- Les médecins du travail
- Le service social de la CRAM
- Les médecins conseil de la CPAM
- L'ANPE
- Les entreprises privées et publiques
- Les organismes de formation professionnelle
- Les services de tutelle

## Secteur d'intervention

La Basse-Normandie et la Haute-Normandie

## Pour venir



### En transports en commun :

- Gare SNCF CAEN
- Bus Twisto N° 1, direction Mondeville 2, arrêt Templeu

### En voiture :

- Périphérique sud, sortie Mondeville 2 n° 15.1 ou 16  
Suivre ZA Henri Spriet, au rond point, prendre la rue à droite (angle entreprise Templeu)

*Hébergement proposé en fonction de la situation géographique ou personnelle.*

**Zone artisanale Henri-Spriet**  
14120 MONDEVILLE  
Tél. 02 31 35 20 93  
Fax 02 31 35 60 89  
caen@ladapt.net • www.ladapt.net

**L'ADAPT**  
REUSSIR  
avec un  
HANDICAP

**L'ADAPT**  
REUSSIR  
avec un  
HANDICAP

**L'ADAPT**  
BASSE-NORMANDIE

Association pour l'insertion sociale  
et professionnelle des personnes  
handicapées

**U.E.R.O.S.**

Unité d'Évaluation, de Réentraînement  
et d'Orientation Socio-professionnelle



Zone artisanale Henri Spriet • Rue Georges Claude • 14120 MONDEVILLE  
Tél. : 02 31 35 20 93 • Fax : 02 31 35 60 89  
caen@ladapt.net • www.ladapt.net

•• CONTACT : CHANTAL CHARPENTIER

## Public

- Cette unité s'adresse aux personnes de plus de 18 ans ayant été victimes d'une lésion cérébrale acquise (traumatisme crânien, accident vasculaire cérébral...).
- La personne a le statut de stagiaire de la formation professionnelle et est rémunérée par le CNASEA.

## Conditions d'admission

- Sur notification de la Maison départementale des personnes handicapées
- Avec la reconnaissance de travailleur handicapé
- Après une session d'information à L'ADAPT

## Suivi

- Le référent accompagne la personne durant son parcours pour donner de la cohérence aux prestations des professionnels.
- Le médecin s'assure de la qualité de l'information médicale auprès des intervenants des structures de santé et de soins. Il active la filière de prise en charge des personnes cérébrolésées.
- Les professionnels travaillent avec un réseau de partenaires.
- Les éducateurs assurent le suivi des personnes hébergées par l'établissement.

## Déroulement

### Pendant la durée du stage UEROS :

Un module d'évaluation de 6 semaines permet

- d'évaluer les séquelles ;
- d'évaluer les aptitudes préservées ;
- d'évaluer les souhaits ;
- de restituer les évaluations et de contractualiser la suite du parcours.

Un module projet de 4 à 20 semaines permet

- de redynamiser le potentiel des capacités ;
- de réentraîner les aptitudes préservées ;
- de mettre en situation sociale et/ou professionnelle (en appartement et/ou en entreprise).

Une prise en charge individuelle contractualisée par un livret de parcours précise les premières étapes du projet retenu.

Des possibilités d'interruption du parcours sont possibles.

A la fin du stage un accompagnement spécifique peut être proposé en faisant appel à un réseau de suivi spécifique (service d'accompagnement médico social pour personnes handicapées ou service d'accompagnement à la vie sociale)

## Equipe pluridisciplinaire

Les bénéficiaires sont accompagnés par une équipe pluridisciplinaire : médecin, psychologue spécialisé en neuropsychologie, assistante sociale, ergothérapeute, formateurs, conseillère en insertion, animateur socio éducatif, conseillère en économie sociale et familiale.



## Durée

De 6 à 26 semaines en discontinu sur 2 ans maximum.



## Objectifs

L'UEROS propose aux personnes d'élaborer un projet de vie (sociale et/ou professionnelle) à partir

- d'une évaluation des aptitudes et des capacités liées à la lésion cérébrale
- d'une évaluation des possibilités de reprise d'une vie sociale et professionnelle
- d'une élaboration d'un projet de vie sociale et/ou professionnelle
- de mises en situation pour consolider le projet
- de validation du projet de vie personnalisé qui intègre l'environnement familial, social et professionnel